

ÉDITION  
AVIGNON  
VAUCLUSE

bimestriel n°17  
15 septembre 2013

# Quartier

## d'Affaires

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES



# MÉTROPOLES & MONDIALISATION

## ÉTAT DES LIEUX

### REPORTAGES

découvrez  
notre sélection !

### ET AUSSI

- *Le métier de biologiste  
(par Raymond David)*
- *Focus sur Imagine Tours*

### EN EXCLU

- *Les vins de la vallée  
du Rhône regardent  
le monde...*



# Entretien avec Raymond David

## LE MÉTIER DE BIOLOGISTE

A chaque numéro, Quartier d'Affaires met un coup de projecteur sur un métier à travers un praticien de notre territoire. Le métier de biologiste médical est ici décortiqué par le docteur Raymond David, président et actionnaire majoritaire des laboratoires Bio-santis.

**Que pensez-vous de la réforme de la biologie médicale et ses conséquences ?**

Elle était indispensable. En effet, il y avait une contradiction flagrante entre l'importance considérable de la biologie médicale pour la santé publique et le manque de rigueur appliqué à son exercice. Disparité des diplômes, des compétences des biologistes médicaux ; Disparité de qualité parmi les laboratoires. La réforme va avoir pour première conséquence de standardiser et d'élever le niveau d'assurance-qualité des laboratoires de biologie médicale français.

**Que pensez-vous de l'accréditation COFRAC ? De la norme ISO 15189 ?**

L'accréditation par le COFRAC est logique, c'est une instance incontestable quand il s'agit d'assurance-qualité quel que soit le domaine. La norme ISO 15189 dans son application française est d'un niveau extrêmement élevé ; très au-delà de ce qui était exigé jusqu'à présent des laboratoires français.

**Quelles est la situation actuelle à l'égard de cette réforme ?**

Une majorité des laboratoires a démarré trop tardivement les processus organisationnels très lourds et complexes qu'implique une démarche d'accréditation. Beaucoup d'entre eux se sont focalisés sur

l'idée fausse que l'accréditation passait essentiellement par des investissements coûteux. Ainsi, ils n'ont pris dans la réforme que les nouvelles dispositions leur permettant de créer des structures à vocation financière, beaucoup trop grosses et sans que cela ne fasse progresser leur assurance-qualité, au contraire ! Selon moi, ce sont principalement les laboratoires qui travaillaient déjà sous assurance-qualité avant la réforme qui passeront avec succès les étapes fixées par le calendrier légal : c'est-à-dire une minorité !

**La réforme ne risque-t-elle pas de faire disparaître un trop grand nombre de laboratoires impliquant un déficit dans l'offre ?**

Cela peut effectivement être le cas si les pouvoirs publics ne prennent pas rapidement quelques dispositions simples qui permettraient de faire aboutir la réforme sans que les patients ne souffrent d'un manque de laboratoires.

**Quelles seraient ces mesures ?**

Je ne peux pas pour l'instant en parler car cela doit faire l'objet d'un rapport transmis aux instances officielles.

**Quel est le devenir du biologiste, les évolutions de votre métier ?**

La biologie médicale est une spécialité très porteuse et dotée



d'un bel avenir avec l'avènement des nouvelles techniques, notamment de biologie moléculaire. Pas de chômage parmi les biologistes et l'offre est encore supérieure à la demande. Cependant, les laboratoires issus de la réforme seront plus rares, plus gros et beaucoup plus chers. L'accessibilité à la propriété de son laboratoire sera plus complexe.

**Comment doit s'entourer le biologiste (ses équipes, ses partenaires financiers...) ?**

Il doit s'entourer d'équipes motivées qui, outre les compétences en biologie médicale dont le cursus universitaire est maintenant de très haut niveau, doivent posséder des compétences scientifiques mais

